



الوزارة الأولى  
**PREMIER MINISTÈRE**

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
Honneur - Fraternité Justice

اللجنة الوطنية  
لرقابة الصفقات العمومية  
**Commission Nationale de  
Contrôle des Marchés Publics**

Nouakchott le: .....: انواكشوط في:

Numéro: .....: الرقم:

**PROCES VERBAL  
N° 59/CNCMP/2023  
DU 12/07/2023**

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 12/07/2023 à 12h 00min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY .

**Etaient présents:**

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

**Etaient absents:**

- Fatimatou Yahya Ahmed Maaloum, Intérimaire
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère Secrétariat Général du  
Gouvernement (CPMP/MSGG)**

1°/- **Examen** du PPM actualisé du Cabinet du Premier Ministre au titre de l'année 2023, **Réf : lettre numéro 0013 du 11/07/2023 CPMP/MSGG reçue le 13/07/2023.**

**Décision: Approuvé**

**Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MSGG approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.**

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de  
l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)**

1°/- **Réexamen** pour la correction de l'extrait du PV n°58/CNCMP/2023 du 07/07/2023 relatif au projet d'avenant n°01 au marché n°0424/T/029/CPMP/2017 portant travaux de construction de deux écoles primaires préfabriquées à Nouakchott Nord et Sud, **Réf : lettre n°172/CPMP/MHUAT reçue le 05/07/2023.**

**Décision: Reporté**

*Au niveau de ce point :*

*Lire :*

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de corriger le numéro du compte mentionné dans le corps de l'avenant pour qu'il soit le même dans le marché initial.*

*Au lieu de :*

*Sur la base des informations, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :*

- *une étude des prix ou un marché similaire justifiant les prix proposés pour les items dans le DQE de l'avenant qui ne figurent pas au niveau du DQE du marché initial;*
- *fournir les plans et détails béton armé pour les travaux objet de la plus value.*

2°/- **Examen** d'un complément d'information à la convention de délégation de la maîtrise d'ouvrage, passé par entente directe, pour la gestion, la maintenance et l'entretien de la place Lehzam ould Maayouv à Riyadh à Nouakchott. **Réf : lettre N°176/CPMP/MHUAT, reçue le 07 Juillet 2023.**

**Décision: Reporté**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ladite convention afin de justifier les frais de suivi et coordination du DME.* 





3°/- **Réexamen** pour la correction de l'extrait du PV n°58/CNCMP/2023 du 07/07/2023 relatif au projet d'avenant n°01 au marché n°0425/T/030/CPMP/2017 portant travaux de construction de deux écoles primaires préfabriquées à Nouakchott Ouest, **Réf : lettre n°171/CPMP/MHUAT reçue le 05/07/2023.**

**Décision: Reporté**

*Au niveau de ce point :*

*Lire :*

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de corriger le numéro du compte mentionné dans le corps de l'avenant pour qu'il soit le même dans le marché initial.*

*Au lieu de :*

*Sur la base des informations, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :*

- *une étude des prix ou un marché similaire justifiant les prix proposés pour les items dans le DQE de l'avenant qui ne figurent pas au niveau du DQE du marché initial;*
- *fournir les plans et détails béton armé pour les travaux objet de la plus value.*

4°/- **Réexamen** pour la correction de l'extrait du PV n°58/CNCMP/2023 du 07/07/2023 relatif au projet d'avenant n°01 au marché complémentaire n°0067/T/003/CPMP/MHUAT/2022 portant travaux de réhabilitation et d'extention des locaux de la primature, **Réf : lettre n°170/CPMP/MHUAT reçue le 03/07/2022.**

**Décision: Reporté**

*Au niveau de ce point :*

*Lire :*

*Sur la base des informations, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :*

- *une étude des prix ou un marché similaire justifiant les prix proposés pour les items dans le DQE de l'avenant qui ne figurent pas au niveau du DQE du marché initial;*
- *fournir les plans et détails béton armé pour les travaux objet de la plus value.*

*Au lieu de :*

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de corriger le numéro du compte mentionné dans le corps de l'avenant pour qu'il soit le même dans le marché initial.*

*(Handwritten signatures and initials in blue ink)*

5°/- **Réexamen** pour la correction de l'extrait du PV n°58/CNCMP/2023 du 07/07/2023 relatif au projet d'avenant n°01 au marché n°0157/T/018/CMD/MHUAT/2021 portant travaux de réhabilitation et d'extension des locaux de la primature, Réf : lettre n°169/CPMP/MHUAT reçue le 03/07/2022.

**Décision:** Reporté

*Au niveau de ce point :*

*Lire :*

*Sur la base des informations, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :*

- *une étude des prix ou un marché similaire justifiant les prix proposés pour les items dans le DQE de l'avenant qui ne figurent pas au niveau du DQE du marché initial;*
- *fournir les plans et détails béton armé pour les travaux objet de la plus value.*

*Au lieu de :*

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de corriger le numéro du compte mentionné dans le corps de l'avenant pour qu'il soit le même dans le marché initial.*

#### **Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP/MS)**

1°/- **Examen** du Dossier consultation simplifiée pour le nettoyage des bâtiments (08 étages) au profit du MS; Réf. lettre n°267/CPMP/MS/P reçue le 10 juillet 2023.

**Décision:** Approuvé

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS approuvant ledit DCS.*

#### **Commission de Passation des Marchés Publics de la SOMELEC (CPMSOMELEC)**

1°/- **Examen** du PPM réactualisé de la SOMELEC au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 001906 du 11/07/2023 CPMP/SOMELEC reçue le 11/07/2023.

**Décision:** Approuvé

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SOMELEC approuvant ledit PPM réactualisé pour l'année 2023.*



2°/- **Examen** du complément d'information portant sur le rapport d'évaluation des offres relatives à la consultation simplifiée pour l'acquisition de deux véhicules pick up pour le projet de 50 Moughataa (développement et renforcement des infrastructures électriques); **Réf: Lettre n°1907 CPMP/SOMELEC reçue le 11 juillet 2023.**

**Décision:** Approuvé

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SOMELEC approuvant ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution au CMDA s.a pour un montant de 2 681 910 MRU et un délai de livraison de 60 à 90 jours.*

**Commission de Passation des Marchés Publics de l'ANRPTS (CPMP/ANRPTS)**

1°/- **Examen du projet de marché** passé par entente directe pour la fourniture de 1 500 000 papier sécurisé pour les actes d'état Civil. **Réf.: lettre n°036/CPMP/ANRPTS; reçue le 10 Juillet 2023.**

**Décision:** Approuvé

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ANRPTS approuvant ledit projet de marché passé par entente directe avec TAHALOUF pour un montant en HT de 490 500 dollars avec un délai de 5 mois.*

**Commission de Passation des Marchés Publics Fonction Publique et Formation Professionnelle (CPMP/MFPT-MEFP)**

1°/- **Examen** du PPM actualisé du Projet d'Employabilité des jeunes Vulnérables en Mauritanie (PEJ-2023) au titre de l'année 2023, **Réf : lettre numéro 053 du 06/07/2023 CPMP/MFPT reçue le 10/07/2023.**

**Décision:** Approuvé

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MFPT approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.*

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports (CPMP/MET)**



1°/- **Examen** d'un DAOR relatif à l'acquisition de matériel technique au profit du LNTP. **Réf : lettre N°137/CPMP/MET, reçue le 10 Juillet 2023.**

**Décision:** Approuvé

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP, approuve ce dossier afin de :*

- *Mentionner avec précision le type d'incoterm choisi ;*
- *Corriger la date de dépôt et d'ouverture ;*
- *Fournir une copie du DAO cacheté.*

2°/- **Examen** du complément d'information concernant le projet d'avenant n°01 au marché n°0395/T/013/CPMP/MET/2021, relatif aux travaux de construction de la route Keur mecène-port de N'Diogo, **Réf : lettre n°138/CPMP/MET reçue le 12/07/2023.**

**Décision:** Non approuvé

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ce avenant car les éléments avancés ne le justifie pas.*

#### **Chantier Naval de la Mauritanie (CPMP/CNM)**

1°/- **Examen** du PPM du Chantier Naval de Mauritanie au titre de l'année 2023, **Réf : lettre sans numéro du 13/05/2023 CPMP/CNM reçue le 01/06/2023.**

**Décision:** Reporté

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ledit PPM réactualisé pour fournir le PV de la CPMP/CNM et fournir les montants des actions figurants dans ledit PPM pour l'année 2023.*

#### **Commission de Passation des Marchés Publics du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CPMP/CSA)**

1°/- **Examen** du rapport d'évaluation relatif à l'entretien et le nettoyage du siège de CSA; **Réf. lettre n°65/CPMP/CSA/P reçue le 10 juillet 2023.**

**Décision:** Non approuvé

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation vu que le montant d'attribution dépasse nettement le budget prévisionnel. e*





2°/- **Examen** de la Consultation Simplifiée pour le transport de 6000 tonnes de l'urée et 500 000 litres des herbicides; **Réf. : lettre n°066/CPMP/CSA reçue le 12 Juillet 2023.**

**Décision: Approuvé**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit DCS.*

3°/- **Examen** du PPM réactualisé du CSA au titre de l'année 2023, **Réf : lettre numéro 067 du 11/07/2023 CPMP/CSA reçue le 13/07/2023.**

**Décision: Approuvé**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit PPM réactualisé pour l'année 2023.*

**Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPMP/MEFP)**

1°/- **Examen** de l'avis de manifestation d'intérêt relatif au recrutement d'une expertise internationale spécialisée dans la mise en oeuvre d'initiatives des prêts et d'appui à des projets multithématiques - Assistance Technique à Maitrise d'Ouvrages (ATMO); **Réf. : lettre n°055/CPMP/MEFP reçue le 11 Juillet 2023.**

**Décision: Approuvé**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP accorde la dérogation sollicitée relative à la diminution des nombre des candidats à trois.*

**LE PRESIDENT**

**Mohamed Abba EL JEILANY**



**Les signataires:**

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

This block contains the handwritten signatures of the six members listed in the previous block. The signatures are written in blue ink and are positioned to the right of their respective names. The signatures are: Ahmed Salem Abdellahi, Boubou Sylla, Fatimetou Michel, Jemal Mahfoudh, Mohamed Abderrahmane Meiloud, and Mohamedou Cherif Balle.